

PIIM

Septembre 2003

Numéro
154
Actualités

“Tout MAXÉVILLE au ZÉNITH”

La prochaine édition de «Tout Maxéville au Zénith» se tiendra au Zénith le dimanche 28 septembre prochain de 9h à 18h.

Vous pourrez y visiter le **8ème Salon des Associations**, véritable vitrine de la vie associative et des activités proposées sur notre commune. Parallèlement aux stands, une animation et des démonstrations sportives et artistiques seront proposées sur grand podium. Entre autres, la compagnie Amnésia nous promet dans l'après-midi une surprise musicale...pour ne pas dire une petite comédie musicale ! Toutes les associations maxévilloises, sportives, sociales, culturelles et de loisirs sont invitées à y participer afin de se faire connaître et de rencontrer leurs adhérents ou futurs membres.

Dès le matin, à 9h30, les **nouveaux habitants** de Maxéville seront

conviés à découvrir leur localité : après une **visite guidée** de la ville, ils seront invités, ainsi que toutes les personnes intéressées, à visionner à 11h15 un diaporama sur les projets urbains de la municipalité de Maxéville. Les nouveaux Maxévillois peuvent encore s'inscrire en retournant en mairie le coupon ci-dessous, par mail : Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr ou par téléphone en contactant la mairie au 03 83 32 30 00, poste 111.

Le traditionnel **vide greniers** sera organisé pour la 3^{ème} année consécutive par le Comité de Jumelage : il permettra aux nombreux chineurs venus de toute l'agglomération, voire des départements limitrophes, de chercher divers objets utiles, précieux, anciens ou insolites... Si vous souhaitez disposer de l'une des quelques places encore disponibles pour ce grand vide greniers, adressez le plus rapidement possible

votre réservation par courrier au Comité de Jumelage, mairie de Maxéville, 14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville. Merci de mentionner sur papier libre vos : nom, prénom, adresse, téléphone, et, pour les professionnels, votre n° de registre; joignez une photocopie de votre carte d'identité et un chèque de 7,50 € par emplacement (4mx 2,50m).

Renseignements : 03 83 37 01 67 (de 8h30 à 12h et de 14h à 17h) et 03 83 98 14 99 (l'après-midi).

Sommaire

Page 2	<i>Vie municipale</i>
Page 3	<i>Mairie pratique</i>
Page 4	<i>Le dossier du mois</i>
Page 5	<i>A votre agenda</i>
Page 6	<i>La tête et les jambes</i>
Page 7	<i>Du côté des enfants</i>
Page 8	<i>La ville en mouvement</i>

Editeur : ville de Maxéville (54320), 14, rue du 15 septembre 1944
 Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
 représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Veronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
 14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
 Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
 sous le numéro 479
Prix : gratuit

JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXÉVILLOIS

Dimanche 28 SEPTEMBRE à 9h30 sur le parking du Zénith

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Assistera à la journée du 28 septembre 2003

Nous serons personne(s) au total, dont enfants

Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2003

A l'unanimité

Le compte de gestion établi par le Trésorier Principal pour l'exercice 2002 est adopté, ses écritures étant conformes à celles du compte administratif dressé par le maire pour le même exercice.

L'évaluation des charges transférées à la CUGN en matière de voirie, de nettoyage d'espaces verts, d'arbres d'alignement et de distribution du gaz est approuvée. Elle représente une diminution de 145.911€ de l'attribution de compensation de taxe professionnelle pour la commune de Maxéville.

Le Conseil municipal approuve l'actualisation proposée pour les tarifs des services municipaux pour l'année scolaire 2003-2004 en matière de restauration scolaire, de garde périscolaire du soir, de Centres de Loisirs Sans Hébergement et de mercredis récréatifs. Suite à une modification du plafond de la 3^e tranche par la CAF, une tranche supplémentaire est ajoutée à ce barème afin de ne pas pénaliser les familles qui, en 2002/2003 se trouvaient dans la tranche comprise entre 752€ et 921€ (voir tarifs p7).

Des enfants Maxévillois ayant été accueillis à la crèche «Hänsel et Gretel» de Laxou en 2001 et 2002, la somme de 11.517,67€ est versée au CCAS de Laxou au titre de la participation communale au déficit de fonctionnement de la crèche. Un enfant Maxévillois fréquentant la structure depuis janvier, une participation au déficit de fonctionnement 2003 sera prise en charge sur le budget 2004.

Le barème des aides aux loisirs est actualisé pour la période du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2004 pour encourager les moins de 25 ans à pratiquer régulièrement une activité sportive ou culturelle de proximité (voir p4).

Le programme de travaux d'étanchéité au complexe Marie Marvingt, dans les écoles primaires Jules Romains et Saint-Exupéry et à Pumuckl est approuvé ainsi que le lancement d'un appel d'offres et la demande de subvention auprès du Conseil général pour leur réalisation.

Le «dossier-programme» de l'aménagement du secteur des vins de la Craffe qui détermine les droits et obligations de Solorem et de la Ville de Maxéville dans la réalisation de l'opération est approuvé. Une subvention de 30.000€ est sollicitée auprès du Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire pour le financement de la rémunération de Solorem.

Proposées lors de la réunion de la commission d'attribution du 24 juin, les primes attribuées dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique menée sur la commune s'élèvent à 3.252€ au total pour trois pétitionnaires du périmètre de d'isolation acoustique incitatif.

A la majorité

Le compte administratif, qui retrace les dépenses et recettes réellement exécutées durant l'année 2002, est adopté (6 conseillers municipaux se sont abstenus, Monsieur le maire n'a pas pris part au vote).

Le résultat de fonctionnement excédentaire de 935.148,81€ sur l'exercice 2002 est affecté comme suit :

- 535.050€ en section d'investissement, qui présentait un déficit de 535.040,95€ ;
- 400.098,81€ en report en section de fonctionnement (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2003

A l'unanimité

La convention passée en 1985 entre le collège La Fontaine et les villes de Laxou et Maxéville pour la fréquentation du service de restauration scolaire par les élèves en primaire à Champ le Bœuf est annulée, l'école Schweitzer s'équipant d'une cantine dès septembre 2003. Un nouvel accord est signé par Maxéville pour que les enfants des primaires Jules Romains et St Exupéry continuent à fréquenter la cantine du collège La Fontaine.

Afin de soutenir l'association FALC dans les difficultés temporaires qu'elle rencontre, la Ville lui octroie une subvention exceptionnelle de 2.500€ en complément des concours financiers des autres partenaires, compte tenu de la présence d'une dizaine d'enfants Maxévillois au sein du jardin d'enfants Pumuckl.

L'association Jeunes des Aulnes Motivés créée en mars 2003 a déjà contribué à l'organisation de plusieurs manifestations. Pour soutenir les activités qu'elle souhaite créer sur les Aulnes en complémentarité de tous les acteurs du quartier, une subvention de 300€ lui est attribuée.

Suite à un bris de vitre à l'école primaire Jules Romains, la Ville perçoit une somme de 84,53€ en remboursement des dommages par les assurances.

La modification du tableau des effectifs au 1^{er} août prend en compte la transformation en postes d'agents d'entretien à temps complet d'un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et d'un poste d'agent de maîtrise qualifié.

Dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble «sous l'ancienne église», la Ville procède à des échanges de parties de parcelles avec Messieurs Ragaru et Bisiaux pour la constituer des lots à bâtir homogènes.

Suite à ces transactions, monsieur Ragaru sera propriétaire de l'intégralité des lots n°9 et 10, Monsieur Bisiaux des lots 16b et 17, la Ville détiendra l'intégralité des lots 7, 8, 13, 14, 15 et 16a.

Les terrains échangés étant de même valeur, ces accords ne nécessitent aucune compensation financière.

Proposées lors de la réunion de la commission d'attribution du 16 juillet, les primes attribuées dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique menée sur la commune s'élèvent à 1.164€ au total pour deux pétitionnaires du périmètre de ravalement obligatoire, à 957€ pour un pétitionnaire du périmètre de ravalement incitatif et à 1.068€ pour deux pétitionnaires du périmètre d'isolation acoustique.

A la majorité

La décision budgétaire modificative n°1 autorise des inscriptions complémentaires pour le règlement du solde des travaux et études réalisés dans le cadre du programme de pré urbanisation de l'ilot sous l'Ancienne Eglise et l'acquisition de matériels informatiques adaptés non prévus au budget primitif (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

Ayant reçu un mandat spécial, la conseillère municipale Brigitte Bellussi percevra à compter du 1^{er} août 2003 l'indemnité prévue par délibération du Conseil le 28 mai 2002 pour la fonction de conseiller délégué soit 8% de l'indice brut 1015 (6 conseillers municipaux se sont abstenus).

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le **jeudi 25 septembre** à 20h en mairie

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Marie-Thérèse Kribs assureront une permanence le :

- vendredi 12 septembre de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice

- vendredi 19 septembre de 18h à 19h à l'ancienne annexe mairie des Cadières.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Maxence NOTO, né le 26 juin 2003
- Yohann RAGOT, né le 3 juillet 2003
- Alicia HEYMS, née le 6 juillet 2003
- Lucas NOTE, né le 9 juillet 2003
- Lilou BABEL, née le 12 juillet 2003
- Pauline RAGON, née le 18 juillet 2003
- Alexis GASSION, né le 22 juillet 2003
- Clément DURAND, né le 23 juillet 2003
- Lana RODRIGUES, née le 23 juillet 2003
- Nafi N'DIAYE, née le 30 juillet 2003
- Maxime FRITZSCH, né le 7 août 2003
- Lilia SANSA, née le 9 août 2003
- Selen MANAV, née le 10 août 2003
- Jade BESSOU, née le 11 août 2003
- Esteban FIATTE, né le 14 août 2003
- Jordan GONCALVES ROLDAO, né le 18 août 2003

ILS SE SONT UNIS...

- Pascal FIATTE et Chantal POINCELOT, mariés le 5 juillet 2003
- Raphaël GUYOT et Olinda ATANAZIO, mariés le 19 juillet 2003
- Jean-Noël PUYPEGE et Delphine JOLY, mariés le 26 juillet 2003
- Mustapha BELKASMI et Sylvie CHARLIER, mariés le 2 août 2003
- Madjid AMALOU et Karine DURAND, mariés le 2 août 2003
- Joël ZIMMER et Sophie GIRARDOT, mariés le 9 août 2003
- Pascal DUHOUX et Jocelyne GROUSSIN, mariés le 9 août 2003
- Michel THIERRY et Annick CONRY, mariés le 16 août 2003
- William DIVOUX et Alexandra ROYER, mariés le 23 août 2003
- Cyril NÔ et Virginie BOYER, mariés le 23 août 2003

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Jean KUHN, décédé le 17 juin 2003
- Stanislaw KUPIDLO veuve VIDBERG, décédée le 20 juin 2003
- Mechtilde BIRG veuve DELOR, décédée le 2 juillet 2003
- Robert DUPUIS, décédé le 2 juillet 2003
- Dimitri HUMBERT, décédé le 7 juillet 2003
- Jean CÉLISSE, décédé le 12 juillet 2003
- Ghislaine JACQUEMIN divorcée SCHIRER, décédée le 12 juillet 2003
- Marguerite VALAY veuve LAMBOLEZ, décédée le 14 juillet 2003
- Georges RIXE, décédé le 26 juillet 2003
- Jacqueline HENRY divorcée FRIDEY, décédée le 29 juillet 2003
- Léon SUTKAITIS, décédé le 1 août 2003
- Germaine LAMY veuve MASY, décédée le 2 août 2003
- Andrée BARTHELEMY veuve LHUILLIER, décédée le 8 août 2003
- Alain NEYHOUSER, décédé le 11 août 2003

- Jeanne LOUIS veuve THIEBAUT, décédée le 12 août 2003
- Antoni ORPEL, décédé le 13 août 2003
- Odette WINSBACK, décédée le 15 août 2003
- Hedvige WEISSGERBER veuve MARET, décédée le 17 août 2003

■ NOCES D'OR



Le 5 juillet dernier, André et Marguerite-Marie Maire renouvelaient leur engagement. C'est à Bazailles, où ils se sont unis il y a cinquante ans, que leur fils, professeur au lycée français de San Salvador a réuni parents et amis pour fêter leurs noces d'or. Rappelons qu'André Maire a été distingué de l'Ordre National du Mérite et fait commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques pour son dévouement tant professionnel que dans le cadre de divers bénévoles.

Retraité de l'enseignement depuis fin 1986, son épouse et lui-même occupent depuis lors la maison familiale à Maxéville. Jean-Luc Tritz, adjoint au maire, a rencontré cet heureux couple pour lui présenter les vœux de la Municipalité.

■ SOUVENIR



Le 31 juillet dernier, Monsieur le Maire, Marie-Thérèse Letasset et Monsieur l'abbé ont rendu visite au Colonel André Gravier à la maison de retraite Notre Dame de Bon Repos pour partager avec lui le Souvenir du 59^e anniversaire de son débarquement en Normandie aux côtés du Général Leclerc. Au cours de cette rencontre, ils ont évoqué le chemin restant à parcourir pour défendre les oubliés de l'Histoire et la nécessité du Devoir de Mémoire afin que les générations futures fassent en sorte que ces hommes et femmes n'aient pas fait en vain le sacrifice de leur vie.

Infos pratiques

■ PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du n° 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

- samedi 13 septembre en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Chauder-Colin Danièle
- samedi 27 septembre au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Rommelfangen Jean-Marc.

■ CITE PASS : PROCHAINE VENTE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

En mairie centrale du mardi 9 au vendredi 19 septembre les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi ; A l'annexe mairie de Champ le bœuf de 9h à 12h les mardis 9 et 16 septembre et les jeudis 11 et 18 septembre. Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass 10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Afin de permettre la réactualisation semestrielle de votre dossier, merci de vous munir de justificatifs récents de vos ressources et de votre situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

■ MELODIE-PASS et SYMPHONIE-PASS POUR LES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées de 65 ans et plus ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions peuvent bénéficier de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass.

Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de septembre – octobre – novembre et décembre du lundi 8 septembre au vendredi 12 septembre inclus :

- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en mairie centrale ;
- de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe mairie de Champ le Bœuf.

Le tarif pour 1 Symphonie-Pass est de 7,60€.

Merci de vous munir de votre avis de non imposition.

■ PHOTOGRAPHIES DU VOYAGE DES SENIORS A STRASBOURG

Participants au voyage des Seniors qui a eu lieu le 19 juin dernier, vous pouvez consulter les photos réalisées à cette occasion à Strasbourg :

- en mairie centrale : du lundi 8 au vendredi 12 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- à l'annexe mairie du CILM : du lundi 8 au vendredi 12 septembre de 13h30 à 17h.



Comment bénéficier

de l'aide aux loisirs de la ville

Pour encourager les jeunes Maxévillois à la pratique d'une des activités culturelles ou sportives proposées par le tissu associatif local, la Ville peut, en fonction des ressources de la famille, octroyer un concours financier.

Cette aide aux loisirs concerne les Maxévillois âgés de moins de 25 ans désireux de pratiquer une activité culturelle ou sportive organisée à Maxéville. Elle peut également être attribuée pour une activité se déroulant à l'extérieur si celle-ci n'est pas du tout pratiquée sur la commune et/ou si elle n'ouvre pas à la compétition.

L'aide varie en fonction des tranches de quotients familiaux suivants :

QUOTIENTS FAMILIAUX	FINANCEMENT DE L'ACTIVITE A HAUTEUR DE :
0 € à 582 €	100 %
583 € à 751 €	75 %
752 € à 783 €	50 %
784 € à 921 €	25 %
Au delà de 921 €	0 %

Aide consentie pour une activité par an et par personne, dans la limite de 230 €

Son montant est directement versé à l'association de sorte que les familles n'aient à verser que le solde restant à leur charge.

Afin d'instruire les dossiers d'aide aux loisirs, la Ville de Maxéville tiendra une permanence le **mercredi 10 septembre de 14h à 18h30** au complexe sportif **Léo Lagrange**.

Différentes associations (AQCLB, Lynx Maxévillois,...) seront également présentes

à cette permanence pour permettre aux familles de faire établir un devis qui permettra de déterminer le montant de l'aide dont vous pouvez bénéficier par la Ville.

Merci de vous munir de la **photocopie** des justificatifs suivants lors de votre venue à la permanence afin de nous permettre de constituer votre dossier de demande d'aide aux loisirs:

ALLOCATAIRE CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie de la <u>dernière</u> notification de prestations (obtention sur simple appel à votre C.A.F.)
NON ALLOCATAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie avis imposition sur les revenus 2002 (si vie maritale, un avis par membre du couple) ET • Attestation de droits aux prestations familiales (ou fiche de paye décembre 2002).
POUR TOUS	
Photocopie du livret de famille + Devis délivré par l'association	

DEVIS (Partie à remplir par l'utilisateur)

Pour toute demande d'aide aux loisirs, merci de constituer un devis par personne

Nom - Prénom..... Date de naissance :

Représentant légal : Nom - Prénom :..... Adresse :

Tél. :

Certifie conforme les informations ci-dessus
Signature du représentant légal

DEVIS (Partie à remplir par l'association)

Nom - Adresse association : Nom du Président :

Activité sollicitée :

Période prévisionnelle de pratique : Début03 Fin04 (Préciser le MOIS)

Coût total de l'activité :

Montant des concours dont l'adhérent bénéficie :

CAF (tickets sports, etc..) :

Conseil Général :

Numéro de téléphone de l'association : Fait le Cachet de l'association

➔ En Septembre

■ JEUDI 4 SEPTEMBRE

L'amicale des retraités Solvay organise une sortie au Pôle verrier de Vannes Le Châtel avec démonstration de soufflage de verre, visite didactique sur les différentes techniques du travail du verre et d'une exposition de pièces contemporaines. Les participants déjeuneront à Neufchâteau. Au retour, un arrêt sera fait à Domrémy. Tarifs (boissons non comprises) : retraités Solvay 27€, sympathisants 30€. Contacts: Claude Bartelmann 03 83 35 04 38, Gilberte Husson 03 83 32 18 48.

■ DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

La première fête du quartier Meurthe Canal organisée par les membres de la commission de quartier et l'association des Locataires des Cadières débutera à 11h30 sur l'ancienne piste de roller. Les habitants profiteront d'un apéritif offert par la Municipalité avant de partager les plats réalisés par chaque participant. Un barbecue sera à leur disposition pour la cuisson de cuisses de poulet et autres merguez.

■ MARDI 9 SEPTEMBRE

Le Conseil de Développement du quartier Champ le Bœuf se réunira à 20h au CILM (voir p8).

■ MERCREDI 10 SEPTEMBRE

La Ville de Maxéville tiendra une permanence au complexe sportif Léo Lagrange de 14h à 18h30 pour instruire les dossiers d'aide aux loisirs. Plusieurs associations seront présentes pour l'établissement des devis indispensables (voir p4).

■ SAMEDI 13 SEPTEMBRE

L'assemblée générale de Radio Graffiti se tiendra dans les locaux de l'association, 7 rue de la Crusnes à 15h. Contact : Christiane Blanc, 03 83 96 61 62 ; 03 83 90 11 71 ou 06 72 38 16 88.

■ LUNDI 15 SEPTEMBRE

Les allocutions et dépôt de gerbe en souvenir du 59e anniversaire de la libération de la Ville de Maxéville se dérouleront à 18h au monument Darnys, rue du 8 Mai en présence des sections locales d'anciens combattants. Contacts : Claude Sigrist 03 83 35 51 33 et Marcel Signoret 03 83 30 41 00.

■ MARDI 16 SEPTEMBRE

Le petit-déjeuner rencontre gratuit de l'association Esaf 54 se déroulera 15 rue de la Seille de 8h45 à 10h45 et abordera le thème de «la place de nos aînés». Contact : Rahim Faiq, 03 83 97 03 16.

■ DU LUNDI 15 AU MARDI 30 SEPTEMBRE

Le Cercle des Arts vous invite à découvrir les peintures de Simone Dezavelle et de Pascal Maljean dans le hall du CILM. Contact : Pierre Dufour 03 83 96 55 71.

■ JEUDI 18 SEPTEMBRE

• La bourse aux vêtements automne-hiver de l'AQCLB se déroule à la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h. Les dépôts auront lieu le mardi 16 aux mêmes heures, les retraits le lundi 22 de 17h30 à 19h30. Les vêtements adultes et enfants devront être impeccables, les ensembles bébé cousus. Les lots sont exclus. 15 articles maximums, le matériel de bébé est en plus.

Contacts : Agnès Huguin 03 83 98 29 04 et Monique Briot 03 83 96 34 71.

• Les habitants des Aulnes sont invités à participer à une réunion publique organisée par la Municipalité à 20h30 à l'annexe de l'école Moselly (voir p8).

■ DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Le club des Gais Lurons et les bénévoles du Centre organisent un repas dansant (barbecue) à la salle du parc à partir de 12h. Prix : 17€ boisson non comprise. Réservations : Yvette Nester, 03 83 30 56 18 et Jacqueline Beller, 03 83 32 07 04.

■ MARDI 23 SEPTEMBRE

Le thé dansant du Comité des Fêtes de Champ le Bœuf animé par l'orchestre de Gérard Quenel débutera à 14h à la salle des banquets du CILM. Entrée 5€. Contact : Yves Pinon 03 83 98 38 18 ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr

■ MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la démarche prospective «Nancy 2020», les habitants désireux de participer à la réflexion commune engagée entre les collectivités locales, les acteurs institutionnels et la société civile sont invités à assister à la conférence «les nouveaux facteurs d'attractivité du territoire» de Xavier Greffe, professeur des Universités de Paris I, expert à l'OCDE. Elle se déroulera à 19h à l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux, 6 rue Bastien Lepage à Nancy. Contact : ADUAN, Anne Locatelli 03 83 17 42 00, mail : contact@nancy2020.com.

■ DU 24 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE

Les membres du foyer de l'amitié effectuent un voyage sur l'île de Djerba (Tunisie).

■ VENDREDI 26 SEPTEMBRE

L'assemblée générale de l'association des Cadières se déroulera à 19h dans l'ancienne annexe mairie du 53, bis rue Lafayette. Contacts : Stéphane Loupy Les Cadières entrée B, Francine Vérité, entrée I, 06 12 06 57 35.

■ LES 26 ET 27 SEPTEMBRE

Dans le cadre du Grand Projet de Ville, le Grand Nancy invite les habitants des Aulnes et Champ le Bœuf à participer au travail sur plan afin d'identifier les enjeux et besoins du secteur. Les 3 équipes d'urbanistes retenues seront présentes. Cette rencontre se déroulera le 26 à 18h30 et le 27 à 9h au centre social «La Clairière» - 1195 av. Pinchard - Nancy Haut du Lièvre. Une restitution publique aura lieu le 30 septembre.

■ DU 26 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

La compagnie Matéria Prima vous invite à découvrir Souterrain Porte II/exposition Corps-limite qui, en présence de nombreux artistes présentera expositions, projections de films, concerts et performances diverses au garage HW, au Caméo et au Centre Régional de l'Image.

Contact : Isabelle Garing 03 83 37 54 53, mail : isabelle@materiaprime-totem.com, site : www.materiaprime-totem.com.

■ DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

De 9h à 18h, la Municipalité vous invite à la nouvelle édition de «Tout Maxéville au Zénith» (voir p1).

➔ Cet été

Un citoyen à l'honneur



N'écouterant que son courage, Georges Bonilla n'a pas hésité à se porter au secours d'une jeune femme désespérée dans les eaux du

canal en mai dernier. Pour rendre hommage à sa conduite exemplaire, Monsieur Bonilla s'est vu remettre une distinction pour acte de courage et de dévouement au cours d'une cérémonie organisée en mairie le 8 juillet.



28 juillet : l'église St Martin regorgeait de public venu écouter, dans un recueillement très impressionnant, les Chœurs de l'Océan Indien, puis apprécier les solistes, les choristes et les musiciens des « Nancyphonies », dans leur interprétation sensible et émouvante du Requiem de Mozart... A la fin du concert, le public a eu bien du mal à quitter les lieux, envoûté par le charme et le talent de ces musiciens hors pair.

■ LA RENTRÉE DES ACTIVITÉS

Qu'elles soient sportives ou culturelles, toutes les activités proposées par les associations vont reprendre en septembre. Sur le centre, les Maxévillois auront la possibilité d'en découvrir de nouvelles au complexe Marie Marvingt : les enfants pourront ainsi s'initier au **judo** chaque jeudi de 17h30 à 19h30 ou pratiquer la **danse** avec l'association Karaté forme le mercredi après-midi (Contact : Brigitte Bellussi 03 83 35 68 91 ou 06 30 05 02 07). Avec l'ADTAO, les plus de 12 ans apprendront le Tai chi chuan le lundi de 19h à 20h30 et le Kung-Fu le mardi de 20h à 22h. De son côté, l'Association de Quartier de Champ Le Bœuf recevra les inscriptions à ses activités le mardi 9 septembre de 17h30 à 19h30 au complexe Léo Lagrange et y sera également présente lors de la permanence de constitution des dossiers d'aide aux loisirs de Maxéville le mercredi 10 septembre de 14h à 18h30 (voir p4). Par ailleurs, l'association assurera une permanence tous les samedis et les mercredis du mois de septembre au complexe Léo Lagrange à partir de 14h.

Activités sportives

■ FOOTBALL : RC Maxéville

Les matchs joués à Maxéville se déroulent au stade Laurent Luzi.

- 7 septembre :
 - les seniors A reçoivent Vandoeuvre à 15h
 - les seniors B jouent à Lay St Christophe à 10h
 - 14 septembre :
 - les seniors A jouent à Pulnoy à 15h
 - les seniors B reçoivent Champigneulle à 10h
 - 28 septembre :
 - les seniors A reçoivent Nomeny à 15h
 - les seniors B jouent à Tomblaine à 10h
- Contact : Robert Salzard, 11 rue de Bellefontaine à Champigneulle, 03 83 38 23 45.

■ HANDBALL : AS Maxéville handball

20 septembre : les seniors 1 rencontrent l'équipe de la vallée de la Haute Moselle en Honneur Régional au complexe Marie Marvingt à 20h30. Les jeunes de 8 à 16 ans pourront découvrir gratuitement ce sport d'équipe à Marie Marvingt, 11 rue Solvay, les mercredis 10, 17 et 24 septembre de 13h30 à 15h.

Contact : Béatrice Faivre : 03 83 27 66 88
mail : maxéville-handball.fr.st.

■ VOLLEY BALL : Punch Nancy Maxéville

Malzéville Volley Ball

Les rencontres se déroulent au complexe Marie Marvingt – entrée libre.

- 6 septembre : tournoi de préparation de niveau nationale 3 à 14h ;
- 7 septembre : tournoi de préparation de niveau nationale 1 à 10h (restauration et buvette sur place).

■ SQUASH ET BADMINTON : Squash

Badminton du Rêve

Les tournois se déroulent dans les locaux de l'association, zone industrielle La Fayette :

- 5 septembre : tournois de squash tous niveaux à 20h30 ;
- 20 et 21 septembre : tournoi national de squash de 9h à 20h.

La reprise des cours pour les jeunes de 6 à 16 ans est prévue le mercredi 10 septembre en squash et le samedi 13 septembre pour l'école de badminton. Contact : Gilles Petitjean, 03 83 36 40 40.

■ MUSCULATION : AQCLB

L'Association de Quartier Champ Le Bœuf vous propose de découvrir ce sport à l'occasion des journées «portes ouvertes» qu'elle organise à la salle de musculation du complexe Léo Lagrange le lundi 22 septembre de 19h à 20h30 et le jeudi 25 septembre de 18h30 à 21h. Contact : Agnès Huiguin 03 83 98 29 04.

■ ANIMATIONS ETE JEUNES 2003

Durant ces dernières vacances l'équipe d'animation du service Jeunesse Animation Sport a proposé de nombreuses activités aux jeunes Maxévillois. Une centaine d'entre eux a ainsi participé à de nombreuses animations culturelles et sportives. Si la piscine remporte toujours un vif succès, les activités sportives tels que le VTT ou le kayak ont attiré de nombreux jeunes.



En parallèle, les deux sites de Max'net les accueilleraient pour surfer ou tout simplement jouer.

Un chantier a également été réalisé à Champ Le Bœuf pour la construction d'un abri destiné aux jeunes du quartier avec leur collaboration et sur leur initiative... Le service JAS est d'ailleurs à l'écoute de tous les projets jeunes.

Les vacances se sont achevées par des animations de rues proposées par l'association des Petits Débrouillards autour d'activités scientifiques. Rendez-vous aux vacances de la Toussaint pour de nouvelles aventures !

■ LA FORMATION ET L'ANIMATION AVEC LES PETITS DÉBROUILLARDS LORRAINE

Du 13 au 18 septembre à Maxéville, l'association des Petits Débrouillards de Lorraine organise une formation initiale d'animateurs.

Elle permet d'explorer les différents aspects de la mise en place d'activités scientifiques et d'acquérir les compétences nécessaires des activités Petits Débrouillards. A son issue, les animateurs sont capables de concevoir et de conduire des activités scientifiques et techniques dans des structures d'éducation, d'animation et de loisirs.

La formation initiale est modulable en fonction des besoins et des spécificités des participants. Ouverte à 15 stagiaires lorrains, son prix d'inscription est de 150€.

Si vous souhaitez devenir animateur petits débrouillards, contactez rapidement les petits débrouillards Lorraine au 03 83 96 38 94 pour participer à la réunion d'information prévue.

■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

• Foyer de l'amitié :

Nos permanences reprendront dans les salles 13 à 16 du CILM le mardi 9 septembre à 14h. Vous pourrez nous y retrouver chaque mardi et vendredi de 14h à 17h.

• Sluc Badminton :

Nos activités reprendront le lundi 8 septembre à 18h au gymnase Lafontaine rue de la Moselle à Champ Le Bœuf et vous pourrez vous inscrire au badminton sur place. Nous accueillons les enfants à partir de 6 ans. Les cours se déroulent les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 18h à 20h. Contact : 06 08 80 30 25.

• Association des locataires de Champ Le Bœuf :

Lors de notre dernière assemblée, les membres ont procédé au renouvellement du bureau comme suit : Jean-Claude Hof Président ; Gérard Ruppert vice-président ; Françoise Hislen secrétaire ; Michel Hislen trésorier ; Jeanne Richard secrétaire adjointe ; Solange Veitmann trésorière adjointe. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements et vous donnons rendez-vous au Salon des Associations le 28 septembre au Zénith. Contact : Jean-Claude Hof 03 83 98 48 13.

• La Flam Maxévilloise :

Nous recrutons des jeunes filles de tous âges pour participer aux majorettes parade. L'inscription à cette activité donne droit à la pratique du twirling auprès de la fédération nationale artistique française. Notre fanfare recherche également des musiciennes et musiciens pour les cuivres (trompette, cor de chasse, clairon). Les débutants sont les bienvenus et leur formation sera assurée. Cotisation annuelle : 65€ tout compris.

Contact : Daniel Marbach, 03 83 96 47 19 ou 03 83 98 31 89.

■ PARENTS, VOUS RECHERCHEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT : ASSISTANTE MATERNELLE, CRECHE...COMMENT CHOISIR ?

La mairie de Maxéville peut vous renseigner sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans. Le service petite enfance est à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous informer sur vos droits en matière de prestations financières accordées par la C.A.F et la Ville, et vous présenter les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville. N'hésitez pas à contacter Madame Foury du service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.

Les différentes structures d'accueil pour les enfants Maxévillois :

- crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville, C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf, 03 83 96 46 99 ;

- halte-garderie «les Canailoux», 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf, contact : Dominique Cléménçon 03 83 96 48 47. Rentrée le 25 août. Horaires d'accueil : lundi, jeudi 13h30-18h ; mardi, mercredi 8h30-12h15 et 13h30-18h ; vendredi 8h30-18h. Possibilité de prendre le repas sur place ;

- jardin d'enfants franco-allemand «Pumuckl», 2, rue André Fruchard à Maxéville, 03 83 37 95 41 ;

- crèche collective «les Bébés Bugs», bâtiment «les Rossignols», 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre, 03 83 56 53 63 ;

- crèche Louise Delsart, 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy, 03 83 28 45 87 ;

- crèche collective «les P'tits Malins», 1, Place du Luxembourg à Nancy, 03 83 32 86 79.

■ SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

Demandez un dossier de «candidature à l'agrément» au service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Général, 48 rue du Sergent Blandan à Nancy. Contact : Madame Buch, Centre P.M.I. – TAMS secteur de Laxou, 80 bd Foch à Laxou, 03 83 67 81 70.

■ CANTINES SCOLAIRES

L'inscription de votre enfant au service de restauration scolaire nécessite la constitution d'un dossier d'inscription pour qu'il soit accepté à la cantine. Vous pourrez constituer ce dossier aux dates et lieux suivants :

- Enfants scolarisés dans une école primaire maxévilloise de Champ le Bœuf : à la mairie annexe du CILM, 23 rue de la Meuse à partir du 26 août, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

- Enfants scolarisés à l'école élémentaire André Vautrin et enfants des Aulnes scolarisés

dans une des écoles primaires de Nancy Haut du Lièvre : en mairie centrale, 14 rue du 15 Septembre 1944, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

ATTENTION : l'inscription préalable est obligatoire au minimum 2 jours ouvrables avant la première fréquentation.

Tarifs pour l'année scolaire 2003-2004 : le prix du repas varie de 1,53€ à 3,58€ en fonction des ressources et celui du forfait mensuel va de 19.95 € à 46.55 €.

■ LUDOTHEQUE

La ludothèque fonctionnera à partir du mercredi 17 septembre et durant toute l'année scolaire aux lieux et horaires suivants :

- Ludothèque du Centre – 2, Avenue Patton : mardi de 14h à 18h et mercredi de 9h à 12h ;

- Ludothèque de Champ le Bœuf – CILM – Salle annexe 2 : mercredi de 14h à 18h.

La carte d'adhérent est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de – de 3 mois. Valable pendant un an de date à date, elle donne accès aux services «prêts de jeux» et «jeux sur place» à tous les membres d'une même famille (parents/enfants). Tarifs d'adhésion 2003/2004 : 13,25€ pour les Maxévillois, 17,15€ pour les adhérents non domiciliés à Maxéville.

■ GARDE PERISCOLAIRE

La garde périscolaire du soir démarrera le **mardi 2 septembre**. Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs à 16h30 et jusqu'à 18h dans les locaux de Max'Anim, 2 avenue Patton à Maxéville.

Une inscription préalable est obligatoire au **minimum 2 jours ouvrables** avant la première fréquentation. Elle s'effectue en mairie centrale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tarifs 2003/2004 par séance : 1,55€ pour les Maxévillois, 2,05€ pour les usagers extérieurs.

■ MERCREDIS RECREATIFS

Les mercredis récréatifs démarreront le mercredi 3 septembre.

Une inscription préalable est obligatoire au **minimum 2 jours ouvrables** avant la première fréquentation. Elle s'effectue en mairie centrale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. **Inscription à la journée** :

Accueil des enfants entre 7h30 et 9h, départ entre 17h et 18h.

Ou à la demi journée :

Matin : accueil entre 7h30 et 9h, départ à 11h30.

Après-midi : accueil entre 13h30 et 14h, départ entre 17h et 18h.

Tarifs 2003/2004 : Maxévillois, la mi-journée sans repas 5,10€ ; journée entière repas compris 10,20€ ; usagers extérieurs prix respectifs de 7,40€ et 14,80€.

■ Centre de Loisirs Sans Hébergement

Voici les dates des prochains centres aérés des petites vacances scolaires :

Toussaint : du 23 au 31/10/03 inclus (le mercredi 22/10 est compté comme mercredi récréatif). **Inscriptions** : du 1^{er} au 10/10/03.

Hiver : du 9 au 20/02/04 inclus. **Inscriptions** : du 12 au 23/01/04.

Printemps : du 5 au 16/04/04 sauf lundi 12/04 – férié. **Inscriptions** : du 15 au 26/03/04.

Rappel : la fréquentation se fait uniquement à la journée complète.

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR TOUTES INSCRIPTIONS :

Cantine : Pour les allocataires CAF : Dernière notification CAF

Pour les non allocataire CAF : Photocopie avis d'imposition sur les revenus 2002 (si vie maritale un avis par membre du couple) ET Photocopie de l'attestation aux prestations familiales ou si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre.

Pour tous : Photocopie du livret de famille + fiche sanitaire de liaison dûment complétée (vierge disponible en Mairie) à remettre en Mairie lors de l'inscription.

Garde périscolaire : Pour les allocataires CAF : dernière notification CAF

Pour tous : Idem cantine.

CLSH : Idem cantine + fiche sanitaire de liaison dûment complétée à remettre aux animateurs + Pour les bénéficiaires des bons CAF : Photocopie des bons en vigueur (CAF de Meurthe et Moselle uniquement).

Mercredis récréatifs : Photocopie du livret de famille + fiche sanitaire de liaison dûment complétée à remettre aux animateurs. Pour les allocataires CAF : dernière notification CAF.

Pour plus de renseignements, contactez le service des Affaires Scolaires de la mairie, 14, rue du 15 septembre 1944 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au 03 83 32 30 00.

■ REUNION D'INFORMATION SUR LA RENTREE

Le conseil local de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves invite tous les parents des écoles maternelles et élémentaires du quartier Champ le Bœuf ainsi que ceux du collège La Fontaine à participer à une réunion d'information le **vendredi 12 septembre à 20h30** à la salle 7 du CILM. Un point sera fait sur la rentrée scolaire ainsi que sur les modes de représentation des parents d'élèves et les moyens de rencontrer les enseignants de manière privilégiée.

Contact : Yves Pinon 03 83 98 38 18
ou 06 82 83 67 55, mail : pinon@libertysurf.fr.

■ RENTREE DU CATECHISME

La rentrée pour tous les niveaux est fixée au mercredi 10 septembre à 10h à la Maison des Œuvres, 4 avenue Patton à Maxéville.

Inscriptions :

- mercredi 3 septembre de 9h à 11h
- vendredi 5 septembre de 16h à 18h

Travaux dans la ville

Les gros travaux entrepris à l'intersection des rues Courbet/La Fayette/de Metz sont achevés. Des feux tricolores ont été installés à l'intersection des rues Courbet et Gambetta. Leur mise en service gérant désormais le flux des véhicules dans le centre, ils permettent la réouverture à la circulation pour tous de la rue Charcot dans de bonnes conditions.

Rue du Crosne : la pose de bordures et de trottoirs débutera le 8 septembre entre la rue du 8 Mai et le chemin des Foires. Durant la semaine que prendront ces travaux, la circulation sera alternée et régulée par des feux tricolores.

Pont de l'autoroute-avenue des 4 vents : le remplacement de joints de chaussée sur l'ouvrage est prévu à partir du 25 août pour une durée de 2 semaines. La circulation sera réduite sur une voie de circulation.

Parc municipal : deux nouveaux jeux à ressort ont été installés cet été sur l'aire de jeux pour le plus grand plaisir des enfants, une moto verte et une balance à bascule de type «hirondelle».



Ce mois ci au jardin et au balcon

Tant que la Moselle ne retrouvera pas son niveau d'eau habituel, les restrictions d'utilisation de l'eau seront maintenues. Seuls les jardins potagers peuvent encore être arrosés entre 6h et 8h et entre 20h et 22h.



Avis aux participants au concours des maisons et balcons fleuris : en prévision de la sécheresse que connaît le département depuis le mois dernier, le second passage du jury a été avancé au 12 août. Vous pouvez donc vous plier aux restrictions d'eau en vigueur sans craindre que l'appréciation de vos plantations ne soit pénalisée.

L'ÉTÉ S'ESTOMPE DOUCEMENT ET AVEC LUI, LA BELLE SAISON DES FLEURS.

A faire en septembre :

- vers le 15, ramassez toutes les tomates pour faire des coulis ou des confitures de tomates vertes car il n'est pas rare que le mildiou les détruise entièrement en quelques jours ;
- supprimez les fleurs fanées des rosiers ;
- plantez les bulbes qui fleuriront au printemps et ceux qui restent en terre et se naturalisent : les bulbes ne nécessitent pas d'arrosages réguliers.

Vivre à Maxéville

Dans le cadre de la participation des habitants, la Municipalité invite l'ensemble des Maxévilloises et Maxévillois à participer à plusieurs réunions publiques.

Le 9 septembre, le Conseil de Développement de quartier Champ le Bœuf se réunira à 20h au CILM. Différents points seront abordés lors de cette réunion ouverte à tous :

- Présentation de la démarche d'étude de renouvellement urbain dans le cadre du Grand Projet de Ville ;
- Aménagement des quartiers extérieurs (les actions à mettre en œuvre) ;
- La nouvelle Zone Franche Urbaine et le développement économique du quartier.

Cette rencontre se terminera par des échanges entre les associations et habitants avec les élus des deux communes.

Le 18 septembre, l'ensemble des habitants du quartier des Aulnes est convié à participer à une réunion publique qui se déroulera à 20h30 à l'annexe de l'école Moselly.

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder différents thèmes tels que l'aménagement du plateau, le cadre général des études de définition ou encore l'animation sur le quartier.

LE RENOUELEMENT DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE QUARTIER DES AULNES ET MEURTHE CANAL

Cette année le mandat des membres de ces deux commissions arrivant à terme, il convient dès à présent de les renouveler.

Composée d'élus, de représentants d'associations et d'habitants, ces commissions se réunissent en moyenne une fois par trimestre autour d'adjoints animateurs pour prendre connaissance des projets de la municipalité et de la Communauté Urbaine sur leur quartier, proposer des aménagements susceptibles de faciliter la vie des habitants et surtout de participer dans le cadre des enveloppes qui leurs sont alloués, à l'animation de leur quartier en lien avec les associations présentes sur le quartier.

Si vous souhaitez prendre une part active à l'évolution de votre quartier, vous pouvez devenir membre de l'une de ces commissions. Pour cela, remplissez le coupon de candidature (ou recopier le) ci-dessous et faites le parvenir avant le 15 octobre en Mairie de Maxéville 14, rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxéville ou connectez-vous sur le site Internet de la ville (www.mairie-maxeville.fr) et cliquez sur contact. Les membres des commissions de quartier seront désignés par Monsieur le Maire après consultation des conseillers de l'opposition.

Renouvellement des membres des commissions de quartier

Coupon à renvoyer ou à déposer en mairie
14, rue du 15 septembre 1944

Mme, Melle, M. :

Adresse :

Email :

Quartier :

Tél. :

Date et signature

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ou en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone(facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature



Enfin, lors de la prochaine édition de «Tout Maxéville au Zénith» le 28 septembre, (voir p1), la Municipalité invite tous les Maxévillois qui le désirent à participer à une présentation des projets urbains de Maxéville dans le hall à 11h15.

Ces différentes rencontres représentent des moments privilégiés pour échanger avec vos élus sur tout ce qui concerne la vie de votre quartier. Nous vous y attendons nombreux.